Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_134-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

**C_2018_134**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

# EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## SÉANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

*L'an deux mille dix huit, le vingt huit juin à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.*

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Transports et Mobilités Durables

| Nombre de Membres | | |
|---|---|---|
| Afférents au Conseil Communautaire | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 66 | 66 | 56 |

Objet de la délibération:
**Régie des transports - Bilan d'activité 2017**

**PRÉSENTS** :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Guy DEMARTINI, Brigitte DUBOUIS, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Michèle PELASSY, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES

**REPRÉSENTÉ(S)** :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Bernard CHILINI pouvoir à Raymond GRAS, Sophie DUFOUR pouvoir à Christophe CARRIERE, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Daniel MARIA, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Grégory LOEW pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Christine PREMOSELLI pouvoir à Frédéric MARCEL, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Régis ROUX pouvoir à Michèle PELASSY, Alain VIGIER pouvoir à Guy DEMARTINI

**ABSENT(S) :**
Jacques LECOINTE, Liliane BOYER, Richard STRAMBIO, Alain CAYMARIS, Françoise LEGRAIEN, Christine NICCOLETTI, Thierry PESCE, Thierry RUDNIK, Richard TYLINSKI, Valéria VECCHIO

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Mathilde KOUJI-DECOURT

**RAPPORTEUR** : Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN

Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_134-DE

L'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la publication du bilan annuel d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La Communauté d'Agglomération Dracénoise exploite le réseau de transport urbain sur la commune de Draguignan en régie directe et confie les autres prestations de lignes régulières, scolaires et transport à la demande à des entreprises prestataires par marchés publics.

Le bilan, présenté dans le document joint à la présente délibération, tient compte de l'ensemble de l'activité du réseau de transport pour l'année 2017.
Il comprend :

- la présentation du réseau de transport collectif communautaire ;
- les actions menées ;
- les indicateurs techniques ;
- les indicateurs financiers.

Il en ressort pour le réseau des Transports en Dracénie « Ted Bus » les points clefs suivants :

- 10 lignes régulières ;
- 60 circuits scolaires ;
- 3 zones de transport à la demande ;
- 1 504 400 kilomètres parcourus tous services confondus ;
- 2 pôles d'échanges (Gare routière à Draguignan et gare ferroviaire des Arcs/Draguignan) ;
- 610 820 voyageurs (+3,5% par rapport à 2016) ;
- 7,4 M€ de dépenses d'exploitation pour 8,3 M€ de recettes,
- 1,7 M€ de dépenses d'investissement pour 244 K€ de recettes ;
- des tarifs inchangés depuis 2014.

En matière d'actions menées :

- journée des transports publics ;
- campagne de sensibilisation contre les incivilités ;
- installation d'un système d'information voyageurs embarqué ;
- lancement de l'étude de restructuration du réseau ;
- formation du personnel.

Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_134-DE

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Transports, mobilités durables et accessibilité réunie le 19 juin 2018, et de l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 8 juin 2018, il est proposé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- approuver le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière pour l'année 2017.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 05/07/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise

*Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.*